



Global Partners in Action:

## NGO Forum on Sexual and Reproductive Health and Development

Invest in Health, Rights and the Future

Berlin, Germany | September 2-4, 2009

[www.globalngoforum.org](http://www.globalngoforum.org)

## VERS 2015 – Investir dans la santé, les droits et l'avenir

### Synthèse de l'engagement de la société civile pour la réalisation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la Population et le Développement de 1994

#### Avant-propos

Du 2 au 4 septembre 2009, 400 représentants de la société civile seront réunis à Berlin, en Allemagne, afin de coucher par écrit les termes d'un agenda destiné à garantir la santé, les droits et la prospérité économique des peuples du monde. Le défi qui se présente à eux consiste à identifier les actions clés requises pour les politiques, les bailleurs de fonds et les organisations non gouvernementales (ONG) afin de réaliser le Programme d'action (PA) innovant sur lequel 179 gouvernements lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) qui s'est tenue au Caire en 1994. Selon les termes de Fred Sai, le Programme d'action de la CIPD « a mis en évidence l'accord intervenu pour constater que la population est enfin considérée comme partie intégrante de l'investissement dans les individus, sans lequel aucun de nos problèmes croissants d'environnement ne trouvera de solution. »

L'urgence des propositions contenues dans cet agenda est encore plus marquée aujourd'hui qu'en 1994 car les pays, les communautés et les individus se trouvent confrontés à des incertitudes d'ordre financier et environnemental, à l'inadaptation des ressources sanitaires et à des inégalités dans la jouissance des droits humains fondamentaux. Depuis l'adoption du Programme d'action de la CIPD, les principes qui le sous-tendent ainsi que les actions prioritaires ont été réaffirmés au cours des 15 dernières années, par les chefs de gouvernement lors de la 21<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies en 1999, dans la Déclaration du Millénaire des Nations unies en 2000, dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dans le bilan du Sommet mondial de 2005 et dans les résolutions de la Commission des Nations unies sur la population et le développement de 2009 (CPD).

En dépit des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action et des OMD, tel qu'il ressort du rapport 2009 des OMD, nos objectifs ne pourront pas être atteints à cause de la lenteur des progrès enregistrés. De plus, nous sommes confrontés aujourd'hui à une crise économique mondiale dont nous ne mesurons pas encore toutes les répercussions. Dans le meilleur des cas, elle nous fera dévier de notre cap dans un certain nombre de domaines significatifs, notamment dans les pays les moins avancés. Au pire, elle pourrait nous empêcher de concrétiser nos promesses, replongeant ainsi des millions de personnes dans la pauvreté avec le risque de troubles sociaux et politiques que de telles situations comportent. Nous devons à tout prix éviter ces répercussions.

Reconnaissant le rôle essentiel du Programme d'action de la CIPD pour atteindre les OMD et assurer le développement économique et environnementale, le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUP) et le gouvernement allemand apportent leur soutien à un certain nombre d'activités au nombre desquelles **Global Partner in Action : le Forum des ONG sur la santé et les droits sexuels et génésiques qui se tient** en septembre. Conçu comme un groupe de travail, *Global Partner in Action (GPA)* a pour but de s'appuyer sur les réalisations des ONG dans la mise en œuvre du Programme d'action, sur leur créativité et leur ténacité pour répondre aux attentes de leurs communautés et sur leur vision pour aboutir au Programme d'action, maintenant et au-delà de 2015. L'accent est mis sur la définition d'une stratégie à partir de l'expérience des responsables d'ONG, particulièrement des plus jeunes d'entre eux ; une nouvelle et puissante base de soutien pour le Programme d'action de la CIPD sera ainsi élaborée. Elle vise à positionner nos efforts collectifs en vue de garantir la santé et les droits sexuels et génésiques (SDSG) au centre d'objectifs plus vastes dans les domaines de la population et du développement.

Cette synthèse qui est destinée à alimenter les délibérations du Forum, d'autres instances de définition des politiques, et le travail réalisé ensemble plus tard, s'appuie sur deux sources : les quelque 2000 contributions émanant de représentants



d'ONG locales, nationales et internationales ainsi que les consultations régionales entreprises par le comité directeur et d'autres intervenants au cours de l'été 2009. Cet apport est riche de l'innovation, de l'expérience et de la sagesse qu'exigent les réalités de l'environnement mondial actuel si nous voulons réaliser le Programme d'action de la CIPD. Cette synthèse est centrée sur cinq thèmes principaux :

- Les bonnes pratiques de mise en œuvre
- Les questions de santé dans le monde et les partenariats
- Le genre et les droits humains
- Les stratégies de développement
- La population, le changement climatique et d'autres sujets connexes

Elle aborde aussi des questions intéressant spécifiquement la jeunesse et des régions pour rassembler des conseils pratiques visant à améliorer la productivité du travail effectué en commun.

## I. Les bonnes pratiques de mise en œuvre

Les militants et les professionnels de santé dans chaque région du monde vivent leur engagement en faveur de la SDSDG pour tous. Alors que les ONG travaillent sur différents sujets, au profit de communautés diverses, elles perçoivent la SDSDG dans le cadre plus large défini par le Programme d'action de la CIPD et les mouvements globaux visant à garantir un accès universel aux soins médicaux. Les ONG jouent déjà un rôle essentiel en fournissant des soins dans les domaines de la sexualité et de la santé génésique (SSG) dans de nombreux cas de carence des pouvoirs publics. Elles doivent notamment atteindre ceux qui vivent loin des services ainsi que les groupes vulnérables et marginalisés qui évitent souvent le système de soins officiel dans la crainte d'une stigmatisation, d'une discrimination, voire dans certains cas de poursuites judiciaires.

Tandis que le rôle des ONG est crucial à court et moyen terme, elles sont aussi largement engagées dans le renforcement des systèmes publics de soins et travaillent aux côtés des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds pour construire la capacité d'accueil et les connaissances requises afin de pouvoir offrir sur le long terme les services de soins auxquels les gens auront légitimement droit.

Un grand nombre se sont centrées sur la fourniture d'informations et de services sur des aspects spécifiques de la SDSDG, mais il est très généralement admis que la SDSDG ne doit négliger aucun volet du package complet : planning familial ; soins qualifiés durant la grossesse, pendant l'accouchement et postnataux ; accès à l'interruption volontaire de grossesse sans risque quand ce n'est pas contraire à la loi ; prévention, soins et traitement des maladies sexuellement transmissibles (MST), y compris le VIH/sida, l'accent étant mis sur la prévention. Dans toutes les régions du monde, les ONG insistent pour qu'il soit davantage tenu compte des divers aspects de la santé sexuelle et génésique et à l'intérieur des packages de santé fondamentaux visant la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile. Dans ce cadre, elles exigent des pouvoirs publics qu'ils investissent davantage pour un accès universel et abordable aux services et aux traitements. Les ONG sont souvent les premières – et parfois seules – interlocutrices des communautés dans le besoin. Les ONG sont extrêmement sensibles aux contraintes résultant de la pauvreté et de la crise économique, et leur approche garantit la satisfaction d'un certain nombre de besoins exprimés, ainsi que l'utilisation optimale des maigres ressources disponibles.

Dans de nombreuses régions, il semble absolument nécessaire de mettre davantage l'accent sur les services publics de santé maternelle et infantile, y compris les soins obstétriques d'urgence. De plus, les ONG font pression pour que l'on développe la fourniture directe aux hôpitaux et à d'autres structures de soins, des produits vitaux tels que le sulfate de magnésium et les contraceptifs. Les efforts et le financement destinés à renforcer et à développer les systèmes de soins, à bâtir et à entretenir des installations sanitaires et former les personnels de santé permettant d'offrir ces soins médicaux sont une priorité et les ONG sont des partenaires incontournables de ce domaine. D'autres services de santé sexuelle et génésique, tels que le planning familial, les soins prénataux et l'interruption volontaire de grossesse, exigent aussi davantage d'attention et de militantisme. Les ONG travaillent activement pour que l'on réponde à la demande des 200 millions de femmes qui, suivant les estimations, n'ont pas accès aux contraceptifs. Mais, malgré leurs efforts, des lacunes persistent, au point que chaque année, on enregistre 80 millions de grossesses non désirées. Plus de la moitié d'entre elles débouchent sur des avortements, le plus souvent à risques. Les avortements à risques représentent globalement 13% de la mortalité maternelle, et le planning familial pourrait réduire de 32% le taux de la mortalité maternelle. De nombreuses ONG travaillent pour annuler les restrictions légales et politiques à l'intervention volontaire de grossesse sans risques et pour que soient formés des personnels sanitaires en soins post-avortifs, sur les différentes méthodes d'IVG et sur l'ensemble des soins centrés sur la femme (y compris les liens avec le VIH/sida, etc.).

La prévention est au cœur de beaucoup de programmes. Et pourtant, de nombreuses ONG font le constat des réels défis résultant de la « lassitude de la prévention » chez les individus utilisant effectivement pendant longtemps la contraception ou les méthodes de prévention du VIH/sida. Pour les jeunes, un bon nombre des ces ONG expérimentent des méthodes conviviales et offrent une éducation très complète à la



sexualité afin de répondre à leurs attentes. Elles prennent également en compte le fait que le manque de fournitures en matière de santé sexuelle et génésique est un handicap pour la prévention, les soins et la possibilité pour les gens de protéger leur santé et de planifier leurs grossesses. Elles travaillent avec les acteurs publics et privés pour vaincre les manques cruciaux d'un certain nombre de produits – les tests et les traitements des MST et du VIH ; les contraceptifs (y compris les préservatifs masculins et féminins) ; les kits pour une naissance sans risques ; les équipements permettant d'assurer avortements sans risques et soins post-avortifs. L'apport des nouvelles technologies est déterminant pour vaincre les barrières relatives à la SDG et les ONG sont en première ligne pour la promotion et l'expertise dans la mise à disposition et l'adoption des innovations technologiques telles que la contraception d'urgence, la prophylaxie après exposition au VIH et l'avortement thérapeutique. Nombre d'entre elles souhaitent que leur expérience permette de favoriser le développement et la mise à disposition de technologies nouvelles telles que les vaccins contre le VIH/sida, les microbicides et la recherche sur les cellules-souches. Les ONG sont aussi en première ligne en ce qui concerne des modèles innovateurs de fourniture de services ; la mise en place de services mobiles permettant d'atteindre des communautés éloignées, le développement de projets touchant la santé sexuelle et génésique qui soient culturellement acceptables et le partenariat avec des programmes offrant d'autres types de services aux communautés.

En plus de la fourniture de ces services essentiels, les ONG offrent l'éducation à la santé, favorisent le recours aux services et font progresser la prise de conscience de la SDG afin que celle-ci demeure présente à l'esprit des usagers, des leaders et des responsables. Elles utilisent une palette de moyens de communication créatifs et adaptés aux différents publics, comme des campagnes populaires et d'autres en ligne, s'appuyant sur la culture théâtrale et populaire. Elles sont conscientes que l'accent mis sur les systèmes de soins pourrait se traduire par une réduction des moyens financiers et du soutien disponibles pour les mouvements de la société civile afin de poursuivre ce travail vital avec des soutiens variés créant ainsi un contentieux avec les bailleurs de fonds, les pouvoirs publics et le financement par la communauté. En conclusion, en plus de la fourniture d'informations et de services, les ONG sont des porte-parole fervents et compétents relativement à des thèmes et des publics que les programmes traditionnels négligent souvent. Les ONG s'efforcent d'encourager un dialogue honnête et ouvert sur la sexualité et la santé sexuelle – pour les femmes, les hommes et la jeunesse. Elles travaillent avec des personnes victimes d'abus, de stigmatisation, de discrimination et prennent en compte la globalité de la personne : spirituelle, sexuelle, émotionnelle et physique.

## II. Les questions de santé dans le monde et les partenariats

Centrées sur les réalités locales, les ONG sont également très sensibles au fait que leurs expériences peuvent nourrir des tendances sanitaires globales et être influencées par elles. Il existe une pression répétée visant à militer en faveur d'un accès universel aux soins, à accroître le nombre des travailleurs dans le secteur de la santé et à placer la SDG au centre de cet agenda. Nombre d'entre elles ont déjà établi de solides partenariats avec des établissements de soins – médecins, infirmières, sages-femmes, gestionnaires. Elles considèrent ces partenariats comme une priorité permanente pour garantir leur implication dans des échanges cruciaux sur l'avenir des soins médicaux dans leurs communautés, leurs pays et leurs régions.

Tandis que certaines ONG ont apporté leur expertise à des stratégies de développement national et de réduction de la pauvreté, la priorité des priorités consiste à accroître la compréhension et les échanges interrégionaux sur l'architecture de l'aide globale et les engagements essentiels de nature à permettre au Programme d'Action (PA) de la CIPD de fournir les orientations fondamentales des OMD, le Partenariat Sanitaire International+ (PSI+), le Fonds mondial pour combattre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme (FGVTP) et d'autres mécanismes de financement. Elles se voient en mesure d'apporter leur contribution à des initiatives telles que le Consensus international sur la santé maternelle et infantile et sont des partenaires essentiels pour mobiliser les ressources financières et l'engagement sociétal afin que la mise en œuvre des plans nationaux liés à la SDG soit assurée.

Pour accroître leur efficacité et leur influence politique, de nombreuses ONG s'attachent à bâtir une base encore plus large d'intérêt, de collaboration et de soutien pour la SDG. Elles se lancent dans des mouvements en faveur des droits humains, du développement communautaire, de l'éducation, de l'environnement, des mouvements de jeunesse avec comme objectif de s'allier avec d'autres qui suivent et évaluent l'un des volets du Programme d'action de la CIPD. Cela leur permet de renforcer une logique multisectorielle pour la SDG et de saisir toute occasion – telles que des réunions dans des locaux de fortune, des hospices, ou des institutions religieuses ou éducatives – afin de promouvoir le Programme d'action. A titre d'exemple, une ONG a créé le Groupe du Vendredi, un débat informel de toutes les ONG de leur pays s'occupant de développement.

Alors que l'essentiel des ressources fournies par les bailleurs de fonds s'est focalisé sur la lutte contre le VIH/sida, et que, depuis la CIPD, l'apparition de nouvelles crises sanitaires ont réduit les apports vers la SDG, les alliances avec un large éventail de parties prenantes semblent capitales pour l'optimisation de la stratégie d'allocation des maigres ressources destinées à la santé. Les alliances interrégionales sont aussi cruciales pour certaines régions spécifiques (par exemple l'Amérique latine et l'Europe de l'Est) qui ne constituent pas une priorité de la coopération au développement mais continuent d'avoir des besoins non satisfaits en matière de SDG.



Les ONG de la SDG sont à l'avant-garde quand il s'agit de traiter les disparités, de triompher des carences et de la positionner en tant que priorité globale. Tout en s'associant à des programmes plus généraux et à des actions militantes en faveur des femmes et de la jeunesse, nombre d'entre elles travaillent avec des groupes marginaux pour faire en sorte que leurs droits et leur accès aux services sont bien respectés. Parmi eux on peut citer les prisonniers, les travailleurs sexuels, les migrants, les toxicomanes, les réfugiés, les groupes indigènes et les populations habitant des régions rurales isolées. Les ONG ont souvent été au cœur des réponses d'urgence aux attentes des femmes en situations conflictuelles ou lors de catastrophes naturelles pour tous les services de la SDG.

Les ONG, partout dans le monde, sont conscientes du poids de la religion sur un sujet tel que la SDG et pour atteindre leurs objectifs, elles définissent leur stratégie en collaborant avec les institutions religieuses et les leaders religieux afin de répondre aux attentes de leur communauté. Un certain nombre d'entre elles travaillent également à la neutralisation de l'impact des approches fondamentalistes par rapport à la SDG, à la correction de la désinformation et au respect de l'État laïc.

### III. Genre et droits humains

Il y a globalement un attachement profond à une approche de la SDG basée sur le droit, avec, comme prémisse, la conviction que tout individu a le droit de bénéficier de la SDG et que les pouvoirs publics ont le devoir de promouvoir, de protéger et de défendre ces droits. De nombreuses ONG se sont engagées dans une lutte contre des pratiques culturelles néfastes et à vaincre des tabous sociaux préjudiciables à la SDG. Cela inclut les mutilations génitales féminines et les mariages précoces forcés. Grâce au militantisme, aux actions légales et à la programmation, les ONG ripostent directement et avec succès aux atteintes à la dignité humaine.

Les ONG ont, dans l'ensemble, accordé la priorité dans leur action à l'équité et à l'égalité entre les sexes et elles reconnaissent la nécessité de la consolidation d'un travail basé sur les droits. Elles reconnaissent l'influence exercée par le genre sur la santé et le bien-être des personnes et les écarts importants entre riches et pauvres en matière de droits humains. Toute une gamme d'approches ont été développées dans le but d'impliquer les hommes, de répondre directement à leurs attentes et d'éduquer à la fois les garçons et les filles dans un respect mutuel. On observe souvent des liens entre la violence sexuelle, et la violence exercée contre les femmes, et les pathologies sexuelles et génésiques et c'est pour cette raison qu'ont été créés des programmes spécifiques à l'intention des professionnels de santé et d'autres acteurs militant pour une tolérance zéro dans les communautés, et dans les forums politiques à l'échelon local, national et international. D'autres ONG agissent sur le plan de l'égalité des salaires entre hommes et femmes pour vaincre les iniquités qui entraînent une santé précaire et remettent en question les droits. Il est nécessaire de disposer de directives relatives aux bonnes pratiques en matière de partenariats ONG-pouvoirs publics et de financements supplémentaires pour le développement d'une compréhension mutuelle et d'objectifs réalistes dans le domaine des droits humains.

Pour le succès de ces entreprises, il est crucial que les organisations agissent à plusieurs niveaux afin que les responsables au niveau des ministères de la santé, de la justice et de l'intérieur garantissent le respect des droits humains fondamentaux. Une interruption volontaire de grossesse sans risques constitue une priorité pour de nombreuses associations, dans toutes les régions, tant dans un cadre légal qu'en dehors. Elles s'attachent à ce que les soins abortifs soient considérés comme un élément constitutif légitime et accessible des soins liés à la santé sexuelle et génésique, au même titre que les efforts visant à la dépénalisation de l'IVG et la mise à disposition d'une intervention sans risques.

Les ONG apprécient la diversité. Dans des circonstances parfois difficiles, elles argumentent en faveur des droits sexuels et génésiques (DSG) des personnes vivant avec le VIH/sida ou un handicap, de toutes orientations sexuelles et de tous âges. Elles associent leur travail sur les droits humains à l'élimination des barrières – médicales et juridiques – qui empêchent les individus d'être reconnus en tant qu'êtres sexués ayant des attentes spécifiques en matière de soins médicaux liés à leur santé sexuelle et reproductive.

Sur un plan pratique, certaines ONG ont réussi à organiser efficacement dans leurs communautés des cliniques juridiques qui informent sur les droits sexuels et génésiques, devenant ainsi des organismes de surveillance en matière de violation des droits. Elles travaillent aussi directement avec les professionnels locaux de la santé et du droit. Elles ont pu s'assurer le soutien de magistrats, de juges, de juristes et de policiers dans la promotion des droits sexuels et génésiques et ciblé les responsabilités juridiques des professionnels de santé dans leurs campagnes militantes. Sur le plan national aussi bien qu'international, de nombreuses ONG établissent un lien entre le Programme d'action et d'autres accords juridiques, utilisant ceux-ci comme élément central de leur stratégie visant à convaincre les responsables et d'autres acteurs. Ces accords incluent la Plateforme d'Action de Pékin de 1995, la Convention sur l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes, la Convention sur les droits de l'enfant et les OMD. De nombreuses autres s'appuient sur les cadres existants tels qu'ils résultent du travail d'organisations multilatérales et des ONG.



#### IV. Stratégies de développement

Les ONG sont tout à fait conscientes de la nécessité d'inscrire leur travail dans les réalités financières et les stratégies de développement tandis qu'elles œuvrent pour venir à bout du Programme d'action. Ainsi que le Secrétaire général des Nations unies en faisait l'observation lors de la 42<sup>ème</sup> session du CPD, « Quinze ans se sont écoulés depuis que les objectifs financiers de la CIPD ont été fixés. L'inventaire des progrès accomplis en quinze ans montre qu'alors que les ressources mobilisées se sont accrues, le financement global est très nettement inférieur à ce qui serait nécessaire pour faire face aux besoins et aux coûts courants, ceux-ci ayant terriblement progressé depuis l'accord sur les objectifs en 1994... Cela montre clairement que, sans une volonté politique, un engagement renouvelé, et les ressources correspondant à ces besoins, il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs de la Conférence du Sommet du Millénaire. »

Au niveau national, les ONG constatent la nécessité d'une compréhension et de stratégies plus sophistiquées afin d'influencer et de stimuler le financement de la santé et du développement. Nombreuses sont celles qui font l'examen des budgets nationaux et collaborent avec les ministères de la santé et des finances, les parlementaires et les bailleurs de fonds, mais elles ont besoin de capacités d'accueil permanent pour pouvoir démontrer, avec des arguments solides, que les services et les fournitures liés à la politique en matière de santé sexuelle et reproductrice sont rentables et qu'ils contribuent au développement économique et social. Elles constatent aussi que les arguments d'ordre économique ne sont pas toujours en accord avec les droits des femmes ni les droits humains et elles s'engagent dans la recherche d'un terrain d'entente.

Alors que l'accent mis sur le renforcement des systèmes de santé constitue un développement positif, les ONG demandent aux donateurs et aux gouvernements des pays les moins avancés de s'assurer que ces efforts de renforcement des systèmes de santé débouchent bien sur des progrès en matière de SDG par rapport aux sujets abordés dans le Programme d'action de la CIPD. Cela peut être obtenu par l'intégration des objectifs et des indicateurs de la SDG dans le processus de planification de la santé publique et par la vérification que les accords de soutien budgétaire et les pays membres du Partenariat international pour la santé (IHP+), avec leurs cadres d'évaluation, appliquent les critères de la SDG. Comme un bon nombre d'entre elles traitent le VIH/sida dans le cadre de leurs efforts pour la promotion de la SDG, les ONG sont au plus haut point intéressées par l'orientation des priorités du Fonds global pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) et par la garantie de ses moyens financiers.

Les problèmes de ressources sont centrés aussi bien sur les personnels que sur les traitements et de nombreuses ONG coopèrent à la fois avec les secteurs public et privé pour faire face à leurs besoins. Elles sont au fait de la nécessité d'accorder la priorité à la livraison régulière des fournitures (y compris l'investissement dans le développement de technologies nouvelles telles que les microbicides et les préservatifs féminins améliorés), de renforcer les mécanismes de fourniture et de s'assurer que les traitements relatifs à la santé sexuelle et génésique figurent bien sur les listes d'articles essentiels. La pénurie de personnel de santé est également un handicap pour leur travail et de nombreuses ONG voient leur capacité de formation comme une contribution significative au renforcement du système de soins.

Les ONG montrent également une plus grande sensibilité aux « économies individuelles » et à leurs rapports avec la SDG. Elles organisent des manifestations pour démontrer que la SDG est étroitement liée à la prospérité économique des personnes, des communautés et des pays, ainsi que pour montrer l'impact d'une grossesse non désirée et celui de la morbidité ou mortalité maternelle sur les systèmes sanitaires et sur la vie des populations. Elles développent des programmes mettant en évidence les pressions conduisant à la commercialisation du sexe et bâtissent des programmes spécifiques pour les jeunes, la police, la justice et les travailleurs sexuels.

Au delà de 2015, l'occasion se présentera de renouveler le cadre global de promotion de la SDG qui constituera une nouvelle chance de pouvoir rassembler les ressources nécessaires. Ainsi que l'observait l'une des ONG, « si c'est dans le contexte du prolongement du cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement pour le, nous devons nous assurer que les droits et la santé génésiques constituent bien un élément constitutif explicite, intégrant davantage d'objectifs, notamment spécifiques à la jeunesse. S'il s'agit de quelque chose de nouveau, il faudra absolument, là encore, formuler des objectifs en matière de droits et de santé génésiques avec un calendrier, des indicateurs ventilés par âge, sexe et orientation sexuelle et identifiés avec l'indication des dotations financières nécessaires pour que les gouvernements atteignent ces objectifs. »

#### V. Population, changement climatique et autres sujets connexes

Les « grands thèmes » tels que la menace grandissante d'un changement climatique et son impact sur les conditions environnementales tout autour de la planète ainsi que la crise économique actuelle recueillent une attention croissante en comparaison avec les dynamiques de la population (fertilité, mortalité, migrations et changements dans la pyramide des âges) tout en reconnaissant et assumant les préoccupations liées aux droits individuels, y compris les besoins insatisfaits en matière de contraception. Les ONG surveillent ce changement notamment



pour ce qui est de leur soutien et des stratégies de mobilisation de ressources, se souciant de toute perte éventuelle de perspective sur les attentes individuelles. Elles ont également entrepris de recenser les stratégies adaptatives des communautés vis-à-vis du changement climatique, afin de dégager l'incidence du genre dans les crises environnementales et de planifier leur réponse face aux futures crises humanitaires liées aux changements environnementaux, dans le but de s'assurer que toute la gamme des besoins en matière de santé sexuelle et reproductive se trouve prise en compte et satisfaite. Dans cette perspective, il a été suggéré qu'un groupe d'experts spécialistes du climat soit réuni afin d'établir les relations entre le climat et la SDG. Il y a eu un appel pour l'examen des conditions dans lesquelles les facteurs environnementaux compromettent la SDG. Cela inclut les aliments génétiquement modifiés, les toxines agricoles et industrielles, les pesticides, les produits chimiques dangereux et les polluants ;

Les ONG décèlent également des liens entre leur travail et la sécurité alimentaire et celle de l'eau. Elles comptent sur la collaboration avec le secteur agricole pour élever la sensibilité sur la manière dont la malnutrition chronique contribue au sous-développement pévien, à des problèmes de grossesse, au faible poids des bébés à la naissance, et l'interférence des problèmes d'hygiène avec la SDG. Une collaboration renforcée avec les organisations traitant du droit des femmes permettrait également aux groupes de SDG de travailler avec elles dans le but d'obtenir une plus grande reconnaissance du rôle des femmes dans la fourniture d'eau et de nourriture à leur famille et les conséquences de la maladie qui les empêche d'assumer ces tâches.

Les tendances à l'exode rural et aux migrations exigent également que les ONG aient des approches nouvelles et elles font évoluer leurs programmes en conséquence. En même temps, ces ONG s'efforcent d'obtenir des bailleurs de fonds et des pouvoirs publics la reconnaissance et l'action corrélative sur les thèmes de leurs intérêts acquis en matière de SDG, notamment s'agissant de croissance économique, d'éducation, de droits de la femme et de protection de l'environnement.

## VI. La jeunesse

Dès le début de la planification du Forum, ses organisateurs ont considéré comme une priorité de placer la jeunesse en son centre, d'anticiper et de traiter les attentes de cette jeunesse innombrable, et son exigence d'information et de services pour la santé sexuelle et génésique d'ici à 2050. Les ONG partagent cette priorité et bon nombre d'entre elles ont suggéré le développement d'un Programme d'action de la CIPD qui serait spécifique aux jeunes, aborderait les inégalités chez les jeunes et dégagerait des directives spécifiques pour garantir la santé sexuelle et reproductive de la jeunesse.

Les ONG voient comment les programmes actuels – y compris les leurs – pêchent en matière de fourniture d'information, de services et d'occasions d'être entendues. Elles voient à quel point il serait utile d'avoir une éducation sexuelle approfondie, approuvée et soutenue par les pouvoirs publics, qui tienne pleinement compte de l'âge et du sexe. Pour que cette information soit complète, elle devrait inclure non seulement la santé sexuelle et reproductive, mais aussi la participation au débat démocratique, les relations entre les sexes et les droits humains, une information spécifique sur la manière de faire face à certains risques auxquels les jeunes sont exposés – la violence et les abus sexuels, la grossesse non désirée, le VIH/sida, l'usage abusif de drogue et d'alcool, et la discrimination. Cela inclut aussi une discussion franche et ouverte sur la sexualité et une formation à l'usage des éducateurs et des parents.

Les ONG développent également des modèles de services que les jeunes apprécient et engagent des jeunes pour aller de la programmation à la mise en œuvre et à l'évaluation. Dans la plupart des régions, les services de santé sexuelle et reproductive disponibles pour les jeunes filles sont extrêmement limités. Les jeunes adolescentes sont souvent très vulnérables aux affections sexuelles et génésiques et à l'infection par le VIH/sida du fait de facteurs biologiques et de leur statut social inférieur, du manque d'indépendance économique et d'une éducation insuffisante. Les ONG ressentent une responsabilité grandissante dans la fourniture d'information et de services à de jeunes adolescents et à des jeunes difficiles à atteindre (ceux qui ont quitté l'école, à des niveaux éducatifs variés, les orphelins) car les services visant ces groupes sont inexistant dans la plupart des pays et l'aide des pouvoirs publics et des donateurs est très limitée.

Ce leadership des jeunes semble non-négociable. Ils sont de plus en plus actifs dans la formulation de leurs besoins spécifiques en matière de santé sexuelle et génésique, argumentant avec succès pour des changements de politique et de programme et mettant en œuvre des campagnes de communication innovantes et militantes. Ils sont au premier plan dans l'utilisation des nouveaux médias et pour relier la SDG à d'autres préoccupations comme l'emploi, l'environnement et les droits humains.



## VII. Aperçus Régionaux

De nombreuses ONG estiment qu'il serait nécessaire d'avoir des programmes d'action et des normes de SDSG régionalisés. Tandis que les constats ci-dessus sont transversaux pour l'ensemble des régions, certains thèmes sont plus spécifiques à certaines régions :

- *Afrique, Moyen-Orient et Afrique du Nord* – inégalité hommes/femmes, VIH/sida, pénurie de préservatifs et de contraceptifs ou barrières à l'accès, pratiques culturelles néfastes, barrières linguistiques à l'intérieur des pays et pour l'Afrique francophone où les difficultés semblent encore plus importantes
- *Asie* – leadership de la jeunesse et services appréciés des jeunes, inégalité hommes/femmes, mariage précoce, gestion désastreuse.
- *Amérique latine* – groupes indigènes, barrières linguistiques, grossesse des adolescentes et baisse du soutien des bailleurs de fonds, en dépit des besoins importants en SDSG en milieu rural, chez les jeunes et les personnes pauvres.
- *Pays développés* – la dynamique du partenariat entre le Nord et le Sud, le renforcement des capacités dans les deux sens, la réforme du système de santé et le rôle de la SDSG dans la définition des politiques d'assistance, et la garantie que le Programme d'action de la CIPD est bien mis en œuvre au Nord – par exemple en Europe de l'Est et aux États-Unis.

## VIII. Stratégies pratiques

En tout premier lieu, parmi les attentes de ce Forum, figure le fait que les participants vont lancer un Appel à l'Action destiné aux décideurs politiques et dégager des options stratégiques afin de stimuler une collaboration et une coordination basées sur les résultats pour les années restant jusqu'à 2015. Les ONG sont d'ores et déjà bien engagées sur cette voie et elles ont proposé de nombreuses suggestions concrètes. Elles insistent pour que la communauté de la SDSG se mobilise pour donner la priorité aux trois éléments constitutifs principaux du Programme d'action de la CIPD qui doivent être finalisés au cours des cinq prochaines années, pour identifier les principaux choix politiques et pour synchroniser les messages et les indicateurs de succès en créant des occasions d'échanges. Elles ont explicitement demandé une stratégie centrée sur les lacunes les plus criantes dans les financements et les services et non sur les chiffres globaux.

**Responsabilité.** Nombre d'ONG et de réseaux régionaux concentrent un effort accru sur la responsabilisation de leur gouvernement et l'élaboration de stratégies militantes qui ont amené les pouvoirs publics à agir. Elles cherchent de même à responsabiliser les donateurs. Pour que ce sens des responsabilités et cet apport de la société civile fonctionnent efficacement, il est nécessaire que les ONG identifient de nouveaux soutiens financiers et/ou pratiquent une réallocation des ressources actuelles ou bien trouvent le moyen de travailler plus officiellement avec les pouvoirs publics et d'autres institutions internationales telles que la Banque mondiale ou le GFTAM. La conception de leur rôle consiste à rendre cette responsabilité transparente et à utiliser le contrôle des budgets gouvernementaux, des politiques et de leur mise en œuvre, en tant que moyen d'élargir leurs réseaux dans les communautés des ONG et du développement et de renforcer ainsi leur influence. Chaque gouvernement devrait normalement réaffirmer régulièrement son engagement vis-à-vis du Programme d'action de la CIPD et apporter la preuve de ses réalisations. Les gouvernements et les donateurs devraient garantir une participation significative de la société civile dans les processus de planification et d'évaluation.

**Agir sur les résultats des politiques suivies.** Les ONG sont conscientes de la nécessité permanente d'informer les responsables qui sont motivés à la fois par l'élection et la nomination de nouveaux leaders et le soutien des champions de la SDSG déjà au pouvoir. Elles voient également le besoin d'un renforcement du sentiment d'urgence et d'importance attaché à la SDSG. Cela nécessite l'adaptation des trois priorités absolues des cinq années à venir au contexte national ou régional et cela implique aussi la fixation d'un but et des objectifs clairement définis, l'identification des responsables à cibler et l'utilisation de stratégies efficaces (par exemple des réunions avec des parlementaires, médiatisation, mobilisation populaire) pour atteindre l'objectif final.

**Partenariats.** Pour réussir, les ONG sont convaincues qu'il est crucial qu'elles nouent des liens avec tous les secteurs de la société et qu'elles bénéficient de partenariats financiers durables. Pour que ces stratégies soient efficaces, elles doivent être multidimensionnelles – incluant la religion (y compris les fondamentalismes), l'opposition politique, les différences culturelles, tout en répondant aux attentes de sympathisants de tous bords. Les ONG visent les partenariats avec les institutions académiques qui contribuent à mettre l'accent sur les recherches les plus valorisantes qui sous-tendent le Programme d'action de la CIPD et sur les progrès accomplis. Les ONG sont conscientes de l'importance du partenariat public/privé et du rôle essentiel du secteur privé pour répondre aux besoins nationaux en matière de santé sexuelle et génésique, tout particulièrement dans un environnement économique peu favorable.

**Contrôle et évaluation.** Les ONG demandent la création et le renforcement de capacités afin de les rendre plus aptes à démontrer et documenter l'efficacité de leurs programmes, de leurs approches et de l'ensemble du Programme d'Action de la CIPD. Elles cherchent à améliorer



leur capacité de collecte et d'utilisation des preuves – médicales, légales et démographiques – et à recruter leurs propres experts pour la promotion du Programme d'Action. Elles considèrent qu'il s'agit là d'un élément essentiel de tous les programmes de leadership et de formation au militantisme destinés aux jeunes.

**L'engagement de la société civile.** Les ONG souhaitent travailler plus efficacement avec leurs homologues dans leur propre pays, leur région et au niveau international, afin que la société civile soit toujours présente aux discussions et que les femmes et les jeunes soient largement représentés.

L'objectif affiché est qu'en conjuguant les efforts des ONG dans chaque pays, l'on soit ainsi mieux à même d'influencer les politiques publiques et que, lorsque les ONG sont capables de se rassembler et de fournir une contribution, la communauté internationale puisse répondre rapidement et avec force. Elles voient l'importance des accords et des initiatives internationaux pour la conduite de l'agenda dans leur propre pays et demandent que les ressources disponibles permettent leur implication aux Nations Unies, avec les Unions Européenne et Africaine, le GFATM, ONUSIDA et la Société internationale contre le Sida, le Partenariat International pour la Santé IHP+, la Banque mondiale, l'OMS, le H4 Partnership afin d'accélérer les efforts visant à réduire la mortalité maternelle et infantile. Il existe des stratégies consistant à partir du niveau local et à permettre l'expression des voix de jeunes gens – garçons et filles – comme de jeunes hommes et femmes, dans les médias et dans le cadre communautaire afin de faire connaître leurs attentes et leurs besoins pour une meilleure santé dans l'avenir. Elles rivalisent avec leurs propres équipes et leurs conseillers pour impliquer les jeunes et des groupes délaissés et pour s'assurer qu'ils disposent bien des ressources leur permettant de participer pleinement.

**La communication.** Tandis que certaines ONG entreprennent des campagnes de soutien et de communication sophistiquées, les plus nombreuses sont prêtes à travailler plus efficacement sur des publics segmentés, des messages essentiels et un équilibre entre les médias traditionnels et les sites web, les courriels et les blogs. Elles désirent intégrer le spectacle et la culture pop en collaborant étroitement avec les jeunes et des publics délaissés afin d'identifier les moyens de communication les plus efficaces pour leur fournir des informations et les mobiliser en tant que militants. La traduction dans les langues les plus utilisées est un sujet prioritaire à cet égard. Les ONG ont besoin d'apprendre les unes des autres et avec des experts en communication comment présenter leur action clairement afin de montrer que le progrès est à portée et de pousser les décideurs à l'action.

## En Résumé.

Le Forum des ONG ne vise pas seulement à élaborer un agenda pour les cinq prochaines années. Il commence aussi à anticiper la suite du Programme d'action de la CIPD dans l'objectif d'améliorer la vie et l'avenir des peuples du monde. Si l'on dépasse l'horizon 2015, plusieurs thèmes principaux émergent :

- Faire progresser l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes
- Traiter les facteurs sociaux et économiques déterminants pour la santé
- Positionner la SDG comme composante essentielle dans l'accès universel à l'information sanitaire et aux soins médicaux, y compris les soins préventifs
- Faire respecter les droits humains
- Faire de la jeunesse et de sa SDG une priorité, et
- Lier la SDG au développement durable, à la sécurité économique et à la gestion de l'environnement.

Dans l'ensemble, la réalisation du Programme d'action de la CIPD exigera plus de synergie entre stratégies des divers secteurs – ONG, gouvernements, donateurs et secteur privé. Des mécanismes transparents seront indispensables pour que les gouvernements soient responsables de leurs engagements vis-à-vis du Programme d'action de la CIPD et pour mesurer l'efficacité des bailleurs de fonds au travers de la priorité accordée à la SDG. L'allure que prendra le paradigme du développement post 2015 demeure incertaine. Toutefois, la communauté de la SDG doit s'assurer de ce que les arguments relatifs au rôle de la SDG pour s'attaquer à la pauvreté et promouvoir la jeunesse soient fortement perçus dans les discussions et que nos thèmes d'action soient intégrés dans tous les programmes à l'avenir.

---

Remerciements – La synthèse du dossier et le recueil de la documentation ont été réalisés par Beth Fredrick, consultante indépendante et membre du Groupe de Pilotage de Global Partner in Action, avec Davron Mirsagatov, membre spécial de l'UNFPA pour la Jeunesse, et Stan Bernstein, UNFPA, Christina Rodriguez et Noemi Espinoza, UNFPA et Marianne Hasegrave, Commat a fourni une assistance complémentaire. Les consultations régionales ont été entreprises par Gunstan Chola, African Youth and Adolescent Network on Population and Development, Nirvana Gonzalez Rosa, Latin American and Caribbean Women's Health Network, Jennifer Bergeson-Lockwood, Population Action International, Mirja Liebnitz, EuroNGOS, Leo Bryant, Chair of the UKSRHR Network, et Maïke Schliebs, Deutsche Stiftung Weltbevölkerung. Les points de vue exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement ceux d'une organisation donnée.